



Avignon, le 06 octobre 2016

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 06/10/2016 : DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

au niveau national, le constat est malheureusement le suivant : l'action sociale ministérielle est grippée.

La volonté claire de ce gouvernement est de supprimer l'action sociale spécifique de notre ministère et de fondre le budget de l'action sociale des Finances dans celui de la fonction publique d'Etat. Le Secrétariat général ne défend pas les fonctionnaires du ministère des Finances : dans ces conditions, nous risquons de perdre les avantages âprement acquis lors des événements de 1989. La situation est désormais très préoccupante.

Pour l'année 2016, Solidaires Finances a refusé de cautionner un budget national qui consacrait pour la première fois aux ministères économiques et financiers la réduction drastique des moyens alloués à l'action sociale.

Ce budget a été une marque de mépris et une provocation à l'égard de tous les agents retraités et actifs qui subissent par ailleurs la baisse de leur pouvoir d'achat.

Ces derniers doivent faire face à des suppressions massives d'effectifs et des conditions de travail de plus en plus dégradées.

L'action sociale doit s'inscrire dans une dynamique de progrès en tenant compte des aspirations de tous les agents.

Solidaires Finances exige une action sociale de proximité au service de tous les agents, à hauteur de leurs besoins. C'est pourquoi, Solidaires Finances dénonce la baisse des budgets alloués à l'action sociale qui ne peuvent répondre aux besoins en termes de logement, restauration, gardes d'enfants, de loisirs et de culture.

L'action sociale doit bénéficier à l'ensemble des agents du Ministère, quel que soit leur statut.

Pour cela, les moyens financiers, humains, l'organisation ministérielle départementale et de proximité doivent être renforcés et pérennisés.

Une doctrine d'emploi des correspondants sociaux, véritables relais de l'action sociale au plan local doit impérativement être mise en place pour développer les échanges entre le pôle RH et la délégation à l'action sociale (déléguée et assistante sociale): à ce titre, Solidaires Finances réitère

encore une fois sa demande d'un compte-rendu précis de l'action du correspondant social dans le département de Vaucluse depuis sa mise en place.

Solidaires Finances demande à ce que l'administration informe tous les agents, actifs et retraités, de leur droit aux prestations d'action sociale afin que tous puissent en bénéficier.

Solidaires Finances en profite également afin d'évoquer un certain nombre de points mettant un frein à une mise en œuvre effective de l'action sociale, notamment l'absence d'assistant de délégation dans le Vaucluse et aussi, par exemple, la problématique des transports. L'obligation de suivre un marché public national limite les possibilités d'action souvent à cause des tarifs élevés, des absences de réponse à ces appels d'offres ou l'éloignement géographique du prestataire retenu.

Par ailleurs, Solidaires Finances réitère sa demande d'un groupe travail le plus rapidement possible sur la restauration collective au niveau du RIA d'Avignon, afin de respecter la nouvelle circulaire relative à la gestion et au fonctionnement des restaurants administratifs de la DGFIP, avec notamment la mise en place du conseil de surveillance en charge d'exercer le contrôle interne de l'ARIA, des conventions de fonctionnement, la réécriture des statuts inter-administrations...

Lors des séances précédentes, nous avons interpellé votre prédécesseur concernant la formation des représentants du personnel siégeant au CDAS qui devait se tenir début 2016. Avez-vous de nouvelles informations à nous communiquer ou devons nous renoncer à la nécessaire formation que suppose la participation au CDAS?

In fine, Solidaires Finances rappelle que l'action sociale a pour rôle d'offrir à tous les agents publics la possibilité de mieux vivre au quotidien leur vie professionnelle et familiale, d'accéder aux loisirs et à la culture, de contribuer à aider chaque agent à construire l'avenir de ses enfants et de permettre à chaque pensionné d'envisager sereinement leur vie de retraité,

L'action sociale doit tenir compte de l'évolution des besoins de tous les agents et y répondre de mieux en mieux. Nous y veillerons encore et toujours !